



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

14 (2001)

Festins de femmes

Jacqueline LALOUETTE

Les femmes dans les banquets politiques en France (vers 1848)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jacqueline LALOUETTE, « Les femmes dans les banquets politiques en France (vers 1848) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 14 | 2001, mis en ligne le 16 novembre 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/104> ; DOI : 10.4000/clio.104

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/104>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Jacqueline LALOUETTE

Les femmes dans les banquets politiques en France (vers 1848)

Pagination de l'édition papier : p. 71-91

- 1 Au XIX^e siècle, de multiples occasions liées à la sociabilité, à la vie politique ou aux usages commémoratifs amenèrent les Français à se rassembler pour de grands banquets regroupant des centaines voire des milliers de convives. En dépit de l'étude de Jean-Paul Aron sur « le mangeur du XIX^e siècle »¹, cette pratique reste très largement méconnue ; en effet, seuls quelques types de banquets² ou quelques banquets³ ont donné lieu à une approche monographique. Il n'existe actuellement aucune étude d'ensemble permettant d'analyser les motifs qui, tout au long du XIX^e siècle, donnèrent prétexte à banqueter, pas plus que de connaître les comités d'organisation, les menus, les prix, les lieux, les listes de souscripteurs et de convives. C'est ce dernier point que nous allons étudier dans cet article consacré aux banquets des années 1847, 1848 et 1849, afin de cerner la place occupée par les femmes dans ces rencontres de table.
- 2 Il ne saurait être question de présenter tous les banquets de ces trois années : ils furent trop nombreux, et nous n'en connaissons d'ailleurs qu'une partie, probablement infime. Un premier groupe s'impose : celui des banquets réformistes qui se tinrent à partir du 9 juillet 1847⁴, le dernier étant prévu à Paris pour le 22 février 1848⁵. À la grosse cinquantaine de banquets réformistes, on peut ajouter le banquet offert à Lamartine le 18 juillet 1847, à Mâcon ; primitivement conçues comme un banquet « à caractère littéraire et fraternel »⁶ destiné à célébrer le triomphe de L'Histoire des Girondins, ces agapes furent boudées par tous les adversaires du « Mouvement » ; outre les admirateurs du poète, notamment des femmes, le banquet ne rassembla que des partisans de la réforme électorale et prit donc un tour politique accentué par le grand discours de Lamartine. Outre ce bloc homogène de banquets réformistes, nous avons eu connaissance d'une cinquantaine de banquets d'une autre nature, repérés de la manière la moins aléatoire possible, grâce à un dépouillement systématique de quelques journaux parisiens – La Démocratie pacifique, Le Corsaire, Le Banquet social, La Voix des femmes, L'Opinion des femmes, La Révolution démocratique et sociale – et départementaux – Le Peuple (de Limoges), La Mouche de Saône-et-Loire et de l'Ain, Le Citoyen, Le Courrier de la Côte d'Or, Le Journal de la Côte d'Or, L'Éclairer républicain, La Bourgogne, L'Union républicaine (Journal de Mâcon)⁷ – ainsi qu'à quelques recherches dans d'autres journaux comme Le Peuple, L'Univers, L'Ère nouvelle ; enfin, nous avons eu connaissance de certains banquets grâce à des travaux monographiques consacrés à la Révolution de 1848 et à la Seconde République dans une aire donnée, qu'il s'agisse d'une ville ou d'un département. Quelques explorations dans les archives départementales de la Côte d'Or et de la Haute-Vienne se sont révélées infructueuses.
- 3 Pour cet ensemble d'une centaine de banquets environ, nous avons tenté de connaître la composition de l'assistance – qu'il s'agisse des convives ou des spectateurs, puisque les banquets réformistes rassemblaient des souscripteurs qui mangeaient et des assistants qui, sans avoir payé, venaient écouter les toasts – et d'isoler des banquets organisés par des femmes – il y en eut quelques-uns, dont certains accueillirent aussi des hommes. Toutefois, même physiquement absentes, les femmes pouvaient occuper une place dans ces rencontres grâce à certains toasts mentionnant leur rôle dans la société ou leurs problèmes spécifiques. Enfin, banquets et femmes se trouvent encore associés dans divers écrits pamphlétaires visant à ridiculiser les femmes engagées dans une action politique et sociale, comme Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin, ou Désirée Gay⁸, et, plus largement, à discréditer l'ensemble des théories démocratiques et socialistes.

Femmes absentes. Femmes abstinentes

- 4 Un premier constat s'impose : que ce soit dans les sources ou dans les travaux postérieurs, l'attention portée à la composition de l'assistance est souvent assez faible. Un certain nombre d'auteurs évaluent le nombre de personnes présentes et fournissent des indications d'ordre sociologique, sans ajouter de précisions relatives à la présence ou à l'absence de femmes ; il est donc impossible de savoir si des formes mixtes (« mille convives »⁹, « une foule immense »¹⁰, « trois cents démocrates »¹¹, « gens de la campagne »¹²) ou masculines (« plus de 4000 ouvriers »¹³, « curieux »¹⁴) englobent ou non des femmes. Certains journaux, comme *La Démocratie pacifique*, ajoutant parfois à l'annonce d'un banquet la précision « Les femmes sont admises » ou « Les femmes et les enfants sont admis », on peut assez légitimement supposer que l'absence de l'une ou l'autre de ces deux mentions signifie que le banquet était exclusivement masculin. Il est frappant de constater que, présentant les banquets réformistes, Jean Vidalenc donne des informations portant sur la profession et sur la qualité de parlementaire des participants sans accorder la moindre attention à une éventuelle assistance féminine¹⁵ ; or, il y eut au moins un banquet réformiste où des places avaient été réservées pour « les dames », comme nous le verrons.
- 5 Toutefois, ce silence n'est pas toujours de mise et, pour plusieurs banquets, la présence de femmes est clairement mentionnée. Ainsi, si Jules Gouache n'a pas cru bon de s'attarder sur la composition de la foule qui suivit les souscripteurs des banquets réformistes de Lille ou de Dijon lors de la traversée de leur ville, en revanche, pour celui de Chalon, il réserve quelques lignes aux « dames chalonnaises qui avaient bravé le froid, l'humidité et la pluie pour honorer de leur présence cette imposante manifestation »¹⁶ et qui prirent place dans « un espace réservé »¹⁷, situé au-delà des tables des convives. Toutefois, le plus bel exemple de banquet où des femmes furent admises, mais pour être reléguées à la lisière des tables, demeure le banquet Lamartine ; le comité d'organisation avait prévu des cartes spéciales réservées aux « dames » dont un parent souscrirait au banquet. Celui-ci se déroula sur un immense terrain, appelé « prairie de Lyon », où des superstructures légères, faites de mâts et de toiles, avaient été élevées ; sur les pourtours, des « galeries [étaient] consacrées aux dames » – ainsi qu'aux « dilettantes du banquet »¹⁸ – qui s'y trouvèrent au nombre de « douze ou quinze cents », selon *Le Corsaire* du 22 juillet 1847, de 3000, selon Lamartine lui-même¹⁹, nombre retenu par *La Mouche* de Saône-et-Loire et de l'Ain du 21 juillet 1847. Les témoins se dirent émerveillés, non seulement par l'affluence féminine, mais encore par la beauté des visages, par l'élégance et l'originalité des toilettes. En effet, de nombreuses dames avaient revêtu des costumes régionaux, qui « ajoutaient au pittoresque du spectacle »²⁰. D'après Henri de Lacretelle, le banquet Lamartine provoqua l'« une des dernières exhibitions des costumes de la Bresse et du Mâconnais. Les fermières riches tirèrent des armoires séculaires les robes de soie et les coiffes de dentelles qui passent de la mère à la fille et qui datent de Marguerite de Savoie. Des émaux de Bourg se montrèrent. Les colliers et les croix d'or éclatèrent au soleil »²¹. Selon le *Journal de la Côte d'Or*, toutes ces dames, formant « une triple guirlande de [...] fleurs animées enchâssées dans le pourtour des galeries »²², attiraient les regards et monopolisaient l'attention des spectateurs. Pour le journaliste de *La Mouche*, non seulement « ce multiple cercle de dames formaient la plus gracieuse ceinture de fleurs que jamais architecte eût rêvée pour orner la salle d'un festin »²³, mais encore cette forte présence féminine conférait au banquet une atmosphère de sagesse et de sérénité : « ce charmant essaim de dames promenant ses regards sur ces masses d'hommes émus par le patriotisme, animés par le noble sentiment de l'acte qu'ils accomplissaient avec une si admirable spontanéité, semblait être le gardien de l'ordre ; et en effet, d'après les belles expressions de M. de Lamartine, les femmes ne deviennent-elles pas dans les tourmentes politiques les anges de la paix et de la conciliation ? ». Les dames purent admirer non seulement le poète mais aussi les hommes qui, eux, mangeaient, et les mets magnifiquement préparés : « des pâtés monstrueux et des bouteilles éclatantes »²⁴, « un veau tout entier, encore fumant, flanqué de deux moutons aussi entiers »²⁵, porté par six garçons. Lorsqu'un épouvantable orage se déchaîna, arrachant les toiles de tentes et renversant les mâts, les Bressanes et les Mâconnaises, tout à leur bonheur de contempler ces agapes lamartiniennes,

se montrèrent stoïques ; si quelques-unes d'entre elles, « affolées »²⁶, s'enfuirent, la plupart, oubliant « l'harmonie de leur toilette, en [firent] avec plaisir le sacrifice sur le nouvel autel du progrès et de la liberté »²⁷. Sous la pluie, « quelques souscripteurs [entonnèrent] la Marseillaise, répétée par un grand nombre de voix »²⁸ : les dames mêlèrent-elles les leurs à ce chœur improvisé ? C'est, à dire vrai, peu probable. On peut encore citer d'autres exemples où les femmes n'eurent pour se restaurer que le spectacle des banquetteurs ; ainsi, le 1er mai 1848, alors qu'un grand banquet civique offert par la Garde nationale de Libourne au 1er régiment de Dragons mêlait de 1500 à 1600 hommes dans la cour du Quartier de cavalerie, « toutes les fenêtres du quartier étaient pavoisées et ornées de dames » ; de leur poste d'observation, elles purent voir arriver les 90 pièces de bœuf, les 90 pièces de veau, les 42 gigots, les 14 têtes de veau, les 30 saumons, les 3000 bouteilles de vin, etc.²⁹ Le 24 février 1849, le banquet commémorant la Révolution de 1848 prit « l'air d'une véritable fête de famille » grâce à la présence d'« un grand nombre de dames, parentes de détenues et de transportés »³⁰ ; tel était du moins l'avis de La Révolution démocratique et sociale, qui ne précise pas que les femmes, installées dans des tribunes réservées, n'avaient pas été admises parmi les convives³¹ : la conception de la femme-fleur, abstinente, muette et décorative, avait donc, une fois de plus, triomphé ; d'ailleurs, la sœur de Barbès n'ayant pu, contrairement à ce qui avait été prévu, assister à ce banquet, « les commissaires imaginèrent de la remplacer par un superbe bouquet de violettes. Cette galanterie si pleine de grâce et de bon goût a été fort appréciée »³².

6 Toutefois, les femmes n'étaient pas toujours réduites à ce rôle d'observatrices et il leur arrivait de participer réellement à des banquets, qui devaient le plus souvent réunir des « démoc-soc », malgré l'opposition de certains socialistes à leur présence. La proportion de femmes dans ces banquets d'hommes semble d'ailleurs avoir été assez faible ; ainsi, le 3 décembre 1848, quelques femmes se mêlèrent aux 800 convives qui participèrent au Banquet de la République démocratique et sociale des 8e et 9e arrondissements de Paris³³ ; le 25 décembre 1848, un banquet réunit à la barrière du Maine des démocrates-socialistes français et allemands : sur un ensemble de 1000 convives environ, il y avait une cinquantaine de dames³⁴. Des femmes participèrent même à des banquets de corps de métiers ; ainsi, au mois de décembre 1848, Désirée Gay fut invitée à prendre part au banquet des cordonniers, en tant que déléguée de l'association des lingères³⁵ ; y était-elle la seule femme ou d'autres associations féminines purent-elles, elles aussi, envoyer des déléguées ? À la même période, les travailleurs du canal de la Marne s'assemblèrent pour « un banquet fraternel et socialiste », en fait un repas simple et frugal à un franc par tête ; dix toasts furent portés, dont un par une femme, la citoyenne Agoust, qui n'était peut-être pas la seule représentante de son sexe au milieu de tous ces hommes venus banqueter en costume de travail³⁶. Mieux encore, Jeanne Deroin estima que le banquet organisé par « les prêtres socialistes » lui était naturellement ouvert : la femme, demandait-elle, n'était-elle pas prêtre et apôtre ? Aussi, Jeanne Deroin adjurait les prêtres socialistes de lui ouvrir « les portes du temple » et de briser « le dernier chaînon de l'esclavage antique » ; elle réclamait pour elle-même l'honneur de « porter un toast à la rédemption définitive de l'humanité »³⁷.

7 Les femmes organisèrent elles-mêmes des banquets, auxquels elles conviaient parfois des hommes. La capitale connut un certain nombre de banquets organisés par « les femmes démocrates-socialistes » ; ainsi, il y en eut un au mois de novembre 1848, organisé au Salon de la Gaîté, à la Barrière du Maine, sous le patronage de Mesdames Moniot et Meisme de Longueville³⁸. Le bureau du Comité d'organisation comptait trois femmes et trois hommes et, le jour du banquet, les commissaires étaient aussi bien des femmes, dont le vêtement était agrémenté d'« une écharpe bordée d'un ruban de soie rose », que des hommes portant « un brassard de laine rouge ». Les convives, qui avaient dû souscrire pour la somme de 1 f.25, se pressèrent au nombre de 1200, un sixième de l'assistance étant composé d'enfants de moins de dix ans. D'après L'Ère nouvelle, « les dames convives étaient mises avec élégance », des robes de satin se voyaient dans l'assistance et « les chapeaux à fleurs » étaient plus nombreux que les bonnets ; toutefois, de nombreuses jeunes femmes étaient « coiffées en cheveux » ; assistèrent aussi à ce banquet « plusieurs jeunes filles de 17, 18 ans amenées au banquet par leur mère ». Rendant compte de ce même banquet, le journal cote d'orien L'Éclaireur républicain du 21

novembre 1848 décrit une assistance plus populaire : d'après le journaliste, on avait vu entrer plus « de bonnets et de tartans » que de « chapeaux convenables ». Environ un mois plus tard, les femmes démocrates-socialistes de la capitale organisèrent encore un banquet de famille, salle Valentino, pour la fête de Noël ; selon *Le Journal des Débats*, les hommes constituèrent la majorité des 800 convives. *L'Opinion des femmes* du 10 avril 1849 annonçait le troisième banquet des femmes démocrates-socialistes.

- 8 Mais Paris n'avait pas le monopole de ces banquets féminins. À Trévoux (Ain), au mois d'avril 1848, la République revêtit « un caractère anacréontique »³⁹, lorsque 300 dames s'assemblèrent dans un grand banquet – « fraternel ou sororal ; lequel faut-il dire ? », se demandait le journaliste de *La Mouche*. Trois citoyens y avaient été conviés, le sous-commissaire de l'arrondissement de Trévoux, le président de l'administration municipale et le commandant de la Garde nationale⁴⁰. Dans le département voisin de Saône-et-Loire, le même mois, un banquet féminin se déroula dans le canton de Romanèche⁴¹ ; en Saône-et-Loire encore, une soixantaine de femmes d'ouvriers tinrent un banquet à La Grenette⁴² ; enfin, toujours dans ce même département, « un banquet de citoyennes » se déroula à Charnay, au mois de septembre 1848 ; les convives entrèrent en ville drapeau déployé et « le porte-drapeau avait revêtu un habit de canonier » car, dit un journal mâconnais, les dames avaient tenu à rendre au drapeau « un honneur masculin », ne voulant pas que, sous la République, il pût « dégénérer en quenouille comme sous la dynastie déchue »⁴³. Le Limousin offre lui aussi un cas de banquet organisé par des femmes, socialistes cette fois-ci, ce qui n'était pas le cas à Trévoux et à Romanèche, comme nous le verrons en présentant les toasts ; dans la nuit du 28 au 29 janvier 1849, cinq individus, dont deux mineurs, furent interpellés car ils troublaient « le repos public et la tranquillité individuelle par des chants, des refrains, des cris et des clameurs, qui ont alarmé et inquiété les citoyens paisibles et honnêtes »⁴⁴ ; interrogés, les prévenus déclarèrent tous qu'ils sortaient d'« un banquet socialiste de femmes pour fêter, autant qu'il était en eux, la république démocratique et sociale et l'abolition de la peine de mort »⁴⁵ ; les chants qui avaient inquiété les bons citoyens étaient la Marseillaise et le Chant du Départ. Enfin, *La Politique des femmes*, dans son numéro du 18 au 24 juin 1848, rapporte qu'un banquet de 150 femmes s'était tenu le 14 mai à Prayssas (Lot-et-Garonne), mais ne fournit pas de détails complémentaires. On peut supposer que des femmes banquetèrent ensemble dans divers autres départements ; seuls, le dépouillement de multiples journaux provinciaux et des recherches dans les archives départementales permettraient de dresser une liste des départements où de tels banquets eurent lieu ; dans l'état actuel de nos recherches, nous devons nous limiter à ces quelques cas.
- 9 Enfin, il conviendrait de se demander qui assurait le service dans tous ces banquets. Le 24 avril 1848, dans le quartier du Marais, à Paris, un banquet fraternel réunissait des militaires du 55e de ligne et des ouvriers, qui étaient servis par « des femmes et des jeunes filles du quartier »⁴⁶. C'est la seule indication de cette nature que nous ayons relevée.

De rares toasts féminins

- 10 L'orientation idéologique, politique, et parfois religieuse, des banquets s'apprécie grâce à la personnalité des auteurs de toasts et à la teneur de leurs propos. Nous nous intéresserons tout d'abord aux toasts féminins, d'ailleurs assez peu nombreux ; au mois d'octobre 1848, à la fin d'un « banquet phalanstérien » auquel avaient participé des mères de famille et des jeunes filles, 18 toasts furent prononcés : aucun ne sortit de la bouche d'une femme⁴⁷ ; de même, les quatorze toasts du banquet commémoratif du 24 février 1849 furent tous portés par des hommes⁴⁸. Cependant, les femmes n'étaient pas toujours priées de se taire ; le 4 mars 1849, des femmes ayant assisté à un banquet destiné à fêter l'inauguration de la salle de la Fraternité, située 9, rue Martel à Paris, trois d'entre elles furent autorisées à prendre la parole⁴⁹.
- 11 À Romanèche, où il semble n'y avoir eu qu'un seul toast, l'auteur en fut une veuve nommée Foillard, laquelle se présenta elle-même comme « une femme d'un âge mûr », veuve et mère de « filles, si jeunes encore » ; en parlant publiquement, cette matrone rompait avec « les habitudes de toute [sa] vie : aussi bien, n'avait pris elle-même aucune initiative, se bornant

à répondre favorablement à la demande qui lui avait été adressée. Cette digne veuve accepta donc le rôle qu'on lui confiait pour mieux convaincre les « citoyennes » présentes que leur place n'était pas sur... les places publiques :

Gardons-nous de penser, leur dit-elle, qu'il nous faut quitter nos demeures et nous rendre sur les places publiques pour discuter les affaires de l'État. À chacun son rôle ! celui-ci n'est pas le nôtre. Contentons-nous de celui que le Seigneur nous a assigné de tout temps. Ne changeons rien à nos habitudes ; seulement remplissons nos devoirs plus scrupuleusement encore, et prenons-les plus au sérieux en tâchant de les bien comprendre.

- 12 Chez Madame veuve Foillard, cette modération se conjugait avec un amour réel de la République, aussi saluait-elle « l'ère nouvelle » qui venait de s'ouvrir et qui lui semblait correspondre à l'établissement du « règne du Christ » : c'est d'aujourd'hui seulement que les lois divines d'égalité et de fraternité, données par le divin législateur depuis près de deux mille ans, c'est d'aujourd'hui, dis-je, qu'elles reçoivent l'application la plus étendue ». Quelle place Madame veuve Foillard assignait-elle aux femmes dans cette jeune République égalitaire et fraternelle ? Celle d'épouses et des filles dévouées capables de « chasser, de dessus leurs fronts [des hommes], les nuages qu'auront amoncelés les soucis de l'époque », de mères aptes à « former de bons citoyens, de vrais patriotes » ; consciente de vivre désormais sous « le règne de la loi », Madame Foillard pensait que l'orgueil des femmes serait, à l'avenir, de former « des législateurs », mais certainement pas de contribuer elles-mêmes à l'élaboration des lois.
- 13 À Trévoux, le ton ne fut guère différent ; après le toast du sous-commissaire, qui loua la beauté et la modestie des femmes, les poussa à remplir un « rôle de médiatrices dans la civilisation nouvelle » et à « prêcher l'égalité et la fraternité » auprès de leurs parents, de leurs frères, de leurs amis et de leurs enfants, comme « les fervents apôtres du Christ », trois femmes prirent la parole, mais un seul discours est rapporté par La Mouche, celui d'une dame nommée Ferrand. D'après celle-ci, si les femmes de Trévoux s'étaient rassemblées, c'était pour prouver que « leur patriotisme ne le céd[ait] en rien à celui des hommes » ; pour l'oratrice, les femmes étaient « les premières intéressées » à l'implantation de la République, régime garant de sages institutions, de l'organisation du travail et de l'augmentation des salaires ; « nous n'aurons donc plus, concluait Madame Ferrand, à redouter de présenter à nos enfants un sein tari par les larmes ; non, ils sucèrent en naissant les bienfaits de la République, et nous leur apprendrons à crier comme nous : "Vive la République !" »⁵⁰.
- 14 En revanche, dans les banquets parisiens, le ton était plus engagé, les oratrices aspirant nettement à arracher les femmes à leurs rôles traditionnels de mères, d'épouses, de filles ou de sœurs. Prenant la parole dans le banquet des cordonniers déjà mentionné, Désirée Gay parla en faveur du principe de l'Association universelle – fort à l'honneur durant la Seconde République – seul capable, disait-elle, d'arracher les travailleurs à la concurrence entre les diverses branches professionnelles et à un égoïsme de type corporatif. Elle prôna « l'association complète », d'où naîtrait la libération des femmes, enfin « affranchies de la tutelle individuelle que les hommes exercent envers [elles] » ; les femmes françaises devaient elles-mêmes concourir à ce grand mouvement, elles qui occupaient « une place distinguée dans la littérature, dans les beaux-arts, dans l'industrie ». Désirée Gay les adjurait en termes convaincus de concourir à leur libération :

Plus qu'aucunes autres donc, nous avons le droit de revendiquer pour toutes une égalité à laquelle nous avons tant de titres par nos talents, par notre activité. Associons-nous à ce grand mouvement d'éducation naturelle qui s'organise en ce moment. Déjà deux associations de femmes ont pris rang parmi celle des hommes ; que leur nombre s'accroisse de jour en jour ; unissons-nous pour nous connaître, pour nous aimer et marcher tous ensemble, hommes, femmes, vieillards, enfants de toutes les conditions à l'association universelle.⁵¹

- 15 Lors du banquet organisé par les femmes socialistes le 21 novembre 1848, sept femmes portèrent un toast à la santé de la République démocratique et sociale ou à celle des défenseurs de la cause des femmes, comme Ernest Legouvé, ou encore à celle de socialistes comme Fourier, Cabet, Pierre Leroux et même Proudhon, tandis que le nom de Raspail n'éveilla aucun écho ; Désirée Gay parla en faveur de « l'union politique des hommes et des femmes, et du parti démocratique et socialiste » ; se tournant vers les hommes, elle leur dit :

Vous ne pouvez fonder une République sans les femmes ; à vos vues politiques, il a toujours manqué quelque chose [...] Croyez-le, citoyens, vous avez intérêt à notre affranchissement ; car les droits qu'on nous refuse, nous les reprenons par la ruse,

- 16 soulevant ainsi de « bruyants applaudissements mêlés d'hilarité ».⁵²
- 17 Au banquet de Noël 1848, ce furent dix femmes qui prirent la parole, Jeanne Deroin appelant « l'avènement de Dieu sur la terre », une dame Granet invitant « les femmes à prendre pour modèle la divine Marie » et une autre convive conviant ses sœurs à porter une santé « à Marie, première propagatrice du socialisme ».
- 18 Parmi les innombrables toasts portés par les hommes à l'occasion des banquets réformistes ou démocratiques de la fin des années 1840, quelques-uns, rares, évoquaient la situation difficile des filles et des femmes du peuple. Au banquet réformiste de Dijon du 21 novembre 1847, qui prit un tour républicain marqué, Louis Blanc évoqua les filles « qui, à seize ans, se prostituent pour vivre »⁵³. Ce thème des jeunes prolétaires contraintes à la prostitution et au suicide fut repris par Félix Pyat à l'occasion d'un banquet démocratique et social des Écoles réunies » de 1200 dîneurs, au début du mois de décembre 1848⁵⁴ ; enfin, le 22 octobre 1848, lors d'un banquet commémorant – avec un mois de retard – la proclamation de la Première République, un des orateurs mentionna lui aussi, le fléau de la prostitution, devant 5000 Dijonnais⁵⁵. Au mois d'octobre 1848, à Passy, où se déroulait un banquet démocratique et socialiste, un orateur du nom de Bernard – peut-être s'agissait-il de Martin Bernard – leva son verre « aux opprimés de tous les temps, à l'enfance et aux femmes »⁵⁶ ; à la même période encore, lors du banquet phalanstérien déjà cité, Désiré Lavedan, l'un des 18 orateurs, but « Aux faibles ! aux délaissés ! aux opprimés ! », c'est-à-dire, successivement, « à l'enfance », « à la vieillesse » et « aux femmes », cette dernière annonce déclenchant des applaudissements ; il dépeignit le triste sort des femmes, désignant, de manière voilée et discrète, la prostitution comme un fléau de la société, et présenta le remède, le fouriérisme :

Chez presque tous les peuples de la terre, les femmes sont encore esclaves, et même dans nos sociétés civilisées, leur existence est précaire et mêlée d'affliction. Fourier a préparé leur émancipation graduelle par des voies d'ordre, de sagesse et d'honneur. Le temps n'est pas loin, où, avec l'indigence, disparaîtront des plaies et des profanations qui sont un outrage à la loi naturelle et à la morale divine. Le temps n'est pas loin où le génie de la femme, échappant à l'antique tutelle, prendra le libre et glorieux essor auquel Dieu l'a destiné (sic). À l'association, [...] qui réalise la liberté de la femme – la liberté de la femme, cette garantie de la loyauté et de la pureté des mœurs.⁵⁷

- 19 Parmi tous les toasts qui agrémentèrent la fin du pantagruélique banquet de Libourne, un homme en porta un « aux dames de Libourne », toast qui, par son côté léger et galant, trancha sur l'ensemble des vœux en faveur de la Fraternité, du Gouvernement provisoire ou des représentants de la Gironde⁵⁸.
- 20 Enfin, quelques toasts, portés par des hommes aussi bien que par des femmes, servaient à lancer une quête dont le produit devait revenir aux femmes de transportés. Lors du banquet phalanstérien du mois d'octobre 1848, 498 francs furent ainsi recueillis « pour les enfants et les femmes de transportés »⁵⁹.

Les pamphlets

- 21 Les hommes les plus attachés à une conception traditionnelle du rôle des femmes supportaient mal de voir leurs contemporaines se présenter dans les banquets, surtout quand elles avaient la prétention d'y discourir. Certains, et non des moindres, le leur firent savoir en termes sévères ; Proudhon, qui, selon Eugène Stourm, tombait « au-dessous de lui-même, et, parfois même, au-dessous de la moyenne des esprits »⁶⁰, dès qu'il parlait de Dieu ou des femmes, ne mâchait pas ses mots. Peu après le banquet des femmes socialistes de Noël 1848, le journal qu'il dirigeait, *Le Peuple* – dans un article anonyme il est vrai, mais qui pourrait bien être sorti de sa plume – exprima toute la réprobation que lui inspiraient de telles festivités :

Nous croyons devoir déclarer dès à présent que notre intention est de combattre le langage mystique des femmes qui portent la parole dans les banquets, et de leur faire comprendre qu'elles manquent au rôle qui leur est échu en partage dans l'humanité quand elles prennent l'initiative de ces sortes de fêtes. Le rôle de la femme n'est point la vie extérieure, la vie de relation et d'agitation,

mais bien la vie intime, celle du sentiment et de la tranquillité au foyer domestique. Le socialisme n'est pas venu seulement pour restaurer le travail ; il est venu aussi pour réhabiliter le ménage, sanctuaire de la famille, symbole de l'union matrimoniale.⁶¹

22 Rendant compte du même banquet, L'Ère nouvelle se disait scandalisée par la teneur de certains toasts dont elle ne nommait les auteurs qu'avec une sorte de répugnance : « une femme... il faut bien les nommer puisqu'elles recherchent le scandale. [...] Madame Granet buvait à Marie, première propagatrice du socialisme »⁶².

23 Pour sexistes qu'ils soient, ces propos restent dignes ; les femmes de 1848 devaient en lire bien d'autres. D'après Le Journal de la Côte d'Or du 2 décembre 1848, le banquet parisien des femmes socialistes du mois de novembre avait déchaîné la verve de certains journaux : « Quoi ? s'écrie l'un d'eux, ces dames aussi ! ces dames en goguette ! ces dames attablées en trinquant, comme des soudards, à toutes sortes d'émancipations ! En vérité, cela n'est pas possible, cela est incroyable, cela passe décidément les bornes du burlesque ». Loin de réprouver de telles saillies, l'organe côte d'orien y ajoutait les siennes propres :

Rien n'est plus vrai pourtant. Les matrones du socialisme, les bas-bleu de la montagne, les femmes fortes et les fortes femmes de la démagogie ont voulu avoir, à leur tour, leur petite grisotte, comme disait Dorat. [...] Progrès ou décadence, voilà donc de tes coups ! La plus belle moitié du genre humain effeuillant sa couronne pour un litre de vin à douze, l'être faible et timide qu'a chanté Legouvé se dépoétisant aux fumées de l'orgie ; l'ange d'amour que Dieu donna à l'homme comme l'intermédiaire entre la terre et lui, trempant ses blanches ailes dans une coupe pleine d'Argenteuil ou de Suresnes ! Et cela s'appelle progrès ! Oh ! non ; dites plutôt que cela s'appelle émancipation, dans la plus mauvaise acception du terme. Sommes-nous loin, grand Dieu, de ces époques patriarcales où nos épouses, nos mères et nos sœurs, avaient assez de naïveté, d'ignorance et de peur du ridicule pour se borner à vivre en bonnes ménagères, où l'on pouvait dire d'elles ce qu'a dit un poète de la femme de Rome : « Elle resta chez elle et fila de la laine ». Nos modernes révolutions ont changé tout cela : nos foyers domestiques ont perdu en partie leurs bons anges gardiens ; mais nous possédons en revanche la matrone socialiste.

24 Il y eut même de véritables pamphlets composés dans le seul but de discréditer les banquets « démoc-soc », et plus particulièrement ceux auxquels participaient des femmes. Le 16 décembre 1848, au théâtre du Gymnase, se déroula la première représentation d'un « à-propos⁶³ montagnard en un acte », composé par MM. Labiche et Lefranc, intitulé À bas la famille ou Les Banquets. L'argument en est assez simple : tandis que l'on se prépare à fêter les 80 ans du père Godard, vieil entrepreneur aux mœurs patriarcales, un organisateur de banquets, Bar-du-Bec, prépare pour le soir même un banquet de femmes ; il recrute un orateur, Moucheron, parent de Godard. Depuis la proclamation de la République, Moucheron hante les clubs et les banquets en cachette de sa femme ; celle-ci, craignant d'être trompée, se demande si elle ne devrait pas rendre à son mari la monnaie de sa pièce. Prêt à profiter de telles dispositions, Bar-du-Bec tente de la convaincre que les temps ont changé :

Qu'est-ce qu'un mari ? un monopole, un privilège... Or, il n'y a plus de monopole... excepté pour le tabac ! donc il n'y a plus de maris. [...] Les enfants ! ça regarde l'État ! on les lui flanque ! on lui dit : Débarbouille-toi, débarbouille-les, fais de la bouillie !... rapproprie tout ça. [...] Il n'y a plus d'enfants, plus de pères, plus de mères, plus rien !... que des passions... J'en ai, vous en avez, nous en avons ! Convenons d'un rendez-vous ? Marchons ?⁶⁴

25 À la fin de la pièce, les mauvaises intentions de Bar-du-Bac sont dévoilées grâce à la sagacité du père Godard et l'à-propos se termine par un chant « à la gloire des banquets de famille », sur l'air de « Dans ma chaumière », tandis que le banquet de femmes s'achève dans la plus grande confusion,

26 Mais, un autre à-propos, intitulé Les Femmes saucialistes⁶⁵ cherche plus nettement encore à ridiculiser les femmes. Les auteurs, MM. Varin et de Beauvoir, mettent en scène l'organisation et le déroulement d'un banquet de femmes, dont les convives, toutes vieilles et laides, sauf une jeune femme vénale, ne cessent de se jalouser et de se quereller. Les allusions à l'actualité sont transparentes ; une des protagonistes, une portière du nom de Madame Giboyet, est présentée comme la rédactrice-en-chef de La Voix des femmes ; une autre répond au nom de Consuelo : comment ne pas reconnaître Eugénie Niboyet et George Sand – laquelle n'appuyait pourtant guère les revendications féminines ? Dans cette pièce, à l'exception de rares hommes

acquis à la cause des femmes, aucun représentant du sexe fort n'est admis au banquet ; les convives ne rêvent que d'une chose, se défaire du joug masculin et Madame Giboyet les exhorte à ne plus le supporter davantage :

Citoyennes, depuis longtemps le sexe faible dont je m'honore de faire partie éprouve le besoin de jeter son mollet (sic) par dessus les moulins. Depuis trop longtemps nous subissons le joug de cet animal qu'on nomme homme, je ne sais pas pourquoi ! [...] Car enfin, citoyennes, qu'est-ce que l'homme ? Je n'ai pas besoin de vous le dire, vous le savez aussi bien que moi, c'est un tyran qui fait des lois tandis que nous lui faisons sa ratatouille. Et de quels droits s'arroge-t-il cette omnipotence ? [...] Jeunes filles, qui rêvez l'amour, femmes mûres qui admirez les formes de l'Apollon et du Spartacus, reconnaissez-vous pour maîtres ces êtres burlesques qui se coiffent le soir d'un bonnet de coton ?

27 Ayant reçu de tels encouragements, toute l'assistance chante sur l'air de la Marseillaise :

Aux armes, cotillons !
Formons nos bataillons !
Marchons ! Marchons !
Et les maris porteront les jupons

28 Ayant ainsi entamé le processus de leur libération, les femmes présentes décident d'élaborer un « code d'émancipation », qui leur accordera le divorce et l'éligibilité, et entament un autre cœur :

Cette moitié sera la plus utile,
Et brillera par ses attraits !
La chose n'est pas difficile,
Car, hélas ! d'après leurs portraits !
Nos représentants sont fort laids !
On dirait des caricatures :
Quoique plus d'un, m'a-t-on dit, soit flatté,
O mon pays, par de telles figures,
N'es-tu pas fier d'être représenté,
Ah ! que tu es donc bien représenté.

29 À la fin du banquet, les femmes fument, portent des toasts « à l'intelligence des masses », « à la force physique », « à l'anéantissement de l'exploitation de la femme par l'homme », « aux femmes martyres », « à [leurs] sœurs de Saint-Lazare⁶⁶ ». L'à-propos prend fin sur un « vaudeville » :

Le veau qui monte au cerveau,
doit nous mettre en danse,
car on dit qu'il n'y a pas d'veau⁶⁷
sans réjouissance.

30 À ces textes satiriques ou pamphlétaires, il conviendrait d'ailleurs peut-être d'ajouter la caricature, après avoir mené les recherches nécessaires à travers l'œuvre de Cham, de Gavarni et de Daumier.

31 Ce qui se passait dans les banquets réformistes ou démocratiques des années 1847-1849 correspond assez bien à ce que Jean-Paul Aron écrivait dans *Le mangeur du XIXe siècle* : « au culte la femme n'a pas accès. Si elle y apparaît c'est en parasite ou en visiteuse. Elle ne saurait communier »⁶⁸ ; car, à cette époque, la gastronomie était exclusivement une affaire d'hommes. Cette exclusion des femmes du monde de la bonne chère et de la table ne faisait que doubler une autre exclusion, plus large, de la vie politique et sociale. Les démocrates, qui aimèrent tant Michelet, ne surent pas tirer profit de sa comparaison, au demeurant très classique, entre la vie et un banquet : « Car la suffisante vie, pour vous, mangeurs égoïstes, c'est jouissance solitaire ; pour nous, travailleurs sérieux, c'est la vie de fraternité, c'est le Banquet, le Banquet pour tous »⁶⁹. Que ce soit au sens propre ou au sens métaphorique, en ces temps de trompeuse universalité, les femmes restèrent le plus souvent exclues de ce « Banquet pour tous ».

32 L'organisation et le déroulement des banquets de la fin des années 1840 semblent donc constituer une image assez fidèle de ce qui se passait alors en France : les femmes étaient le plus souvent absentes du monde politique. Présentes, elles devaient se couler dans leur rôle de fleurs décoratives ou d'anges apaisants ; la beauté et la sublimité qui leur étaient généreusement attribuées garantissaient leur silence et leur passivité. Si, malgré tout, elles se lançaient dans l'action ou prenaient la parole, ce ne pouvait être que pour réciter une leçon bien apprise, et si, d'aventure, elles en modifiaient le texte, de tous côtés s'élevaient des paroles intimidantes ou sarcastiques destinées à les réduire au silence ou à discréditer leurs propos.

Bibliographie

Aron Jean-Paul, [1973] 1989, *Le mangeur du XIXe siècle*, Paris, Payot.

George Jocelyne, 1994, « Le banquet des maires ou la fête de la concorde républicaine », *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, sous la direction d'Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 159–167.

Gouache Jules, *Lille. Dijon. Chalon. Banquets démocratiques* (recueillis et publiés par) Paris, aux bureaux de La Réforme, 1848.

Ihl Olivier, 1994, « Convivialité et citoyenneté. Les banquets commémoratifs dans les campagnes républicaines à la fin du XIXe siècle », *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, sous la direction d'Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 137–157.

Labiche-Lefranc, *À bas la famille ou les banquets*, à-propos montagnard en un acte représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Gymnase, le 16 décembre 1848.

Lacretelle Henri de, 1878, *Lamartine et ses amis*, Paris, Maurice Dreyfous.

Lalouette Jacqueline, 1994, « Les banquets du “vendredi dit saint” », *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, sous la direction d'Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 223–235.

—, 1998, « La querelle de la foi et de la science et le banquet Berthelot », *Revue historique*, CCXCX/4, pp. 825–844.

Laurent Gustave, 1948, « La Révolution de 1848. Exposé des sources bibliographiques. Les événements de l'année 1848 à Reims et dans la Marne », Comité départemental marnais de la célébration du centenaire de la Révolution de 1848, *Le département de la Marne et la Révolution de 1848*, Chalons-sur-Marne, pp. 23–78.

Lévêque Pierre, 1997, « Le discours de Mâcon, événement national », *Travaux de l'Institut de Recherche du Val-de-Saône-Mâconnais*, n° 3, pp. 27–42. Texte aimablement communiqué par l'auteur, à qui nous adressons tous nos remerciements.

—, 1983, *Une société en crise. La Bourgogne au milieu du XIXe siècle (1846-1852)*, Paris, EHESS.

Michelet Jules, 1879 (2e édition), *Le Banquet. Papiers intimes*, deuxième édition, Paris, Calmann-Lévy.

Riot-Sarcey Michèle, 1994, *La démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir. 1830-1848*, Paris, Albin Michel.

Ronsin Francis, 1997, « Les femmes “saucialistes”. À-propos mêlé de couplets par MM. Varin et Roger de Beauvoir. Représenté pour la première fois sur le théâtre de la Montansier le 21 avril 1849 », *Femmes dans la Cité. 1815-1871*, sous la direction d'Alain Corbin, Jacqueline Lalouette, Michèle Riot-Sarcey, Créaphis, pp. 515–529.

Burgade E.-Ducasse Bernard, 1966, « Fêtes de la Fraternité et Banquets civiques à Libourne en 1848 », *Revue historique et archéologique du Libournais*, 34e année, tome XXXIV.

Vidalenc Jean, 1956, « À propos de la campagne des banquets », *Actes du quatre-vingt et unième congrès national des sociétés savantes*, Rouen-Caen, 1956, Section d'histoire moderne et contemporaine, Paris, Imprimerie nationale-PUF, pp. 679–689.

Notes

1Aron 1989.

2Vidalenc 1956 ; Ihl 1994 ; Lalouette 1994.

- 3George 1994 ; Lalouette 1998 ; Lévêque 1997.
- 4Pour les banquets réformistes, voir *Le Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse, s. v. « Banquets réformistes », tome II (Ière partie), 180-181 et *La Grande Encyclopédie*, s. v. « Banquets réformistes », Paris, H. Lamirault, tome cinquième, 296-298.
- 5L'interdiction de ce banquet et les incidents qui découlèrent de cette décision gouvernementale constituèrent le prélude aux journées révolutionnaires de Février 1848.
- 6Lévêque 1983 : 37.
- 7Le dépouillement de ces six derniers journaux, publiés en Côte d'Or ou en Saône-et-Loire, a été assuré par Estelle Vieux-Fort, à qui nous adressons tous nos remerciements.
- 8Pour ces trois militantes, voir Riot-Sarcey 1994.
- 9*Le Banquet social*, 11 avril 1848 (à propos du banquet d'inauguration de la ligne de chemin de fer Montereau-Troyes).
- 10Gouache 1848 : 4.
- 11*La Révolution démocratique et sociale*, 22 novembre 1848 (pour un banquet organisé à Nérondes, dans le Tarn).
- 12*Journal de la Côte d'Or*, 23 novembre 1847 (à propos du banquet réformiste de Dijon du 21 novembre 1847).
- 13Laurent 1948 : 73.
- 14Gouache 1848 : 24 (à propos du banquet réformiste de Dijon du 21 novembre 1847).
- 15Vidalenc 1956 : 682-685.
- 16Gouache 1956 : 54. (Il s'agit du banquet réformiste de Chalon, qui se déroula le 14 décembre 1847).
- 17Gouache 1956 : 53.
- 18Il s'agit très vraisemblablement de personnes qui n'avaient pas souscrit et venaient pour entendre les discours.
- 19Lettre de Lamartine à sa femme, le 19 juillet 1847 ; cette lettre, conservée à la Bibliothèque municipale de Mâcon, est reproduite in Lévêque 1997 : 40.
- 20*La Mouche de Saône-et-Loire et de l'Ain*, 21 juillet 1847.
- 21Lacretelle 1878 : 99.
- 22*Journal de la Côte d'Or*, 24 juillet 1847.
- 23*La Mouche*, 21 juillet 1847.
- 24Lacretelle 1878 : 99.
- 25*Journal de la Côte d'Or*, 22 juillet 1847.
- 26Lacretelle 1878 : 102.
- 27*La Mouche*, 21 juillet 1847.
- 28*Journal de la Côte d'Or*, 22 juillet 1847.
- 29Burgade-Ducasse 1966 : 4.
- 30*La Révolution démocratique et sociale*, 25-26 février 1849.
- 31*L'Univers*, 27 février 1849, repris du *Journal des Débats*.
- 32*La Révolution démocratique et sociale*, 25-26 février 1849.
- 33*La Bourgogne. Journal des communes*, n° 1, décembre 1848.
- 34*Le Peuple*, 27 décembre 1848.
- 35*La Démocratie pacifique*, 9 décembre 1848.
- 36*La Démocratie pacifique*, 20 décembre 1848.
- 37*L'Opinion des femmes*, mai 1849. D'après Francis Ronsin, les prêtres socialistes décidèrent que les femmes ne seraient pas admises, Ronsin 1997 : 519.
- 38Ces deux femmes ne figurent pas dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*.
- 39*La Mouche*, 8 avril 1848.
- 40*La Mouche*, 15 avril 1848.
- 41*La Mouche*, 15 avril 1848.
- 42Lévêque 1983 : 58. Pierre Lévêque a trouvé un témoignage relatif à ce banquet dans les notes manuscrites du notaire Bompar, rédigées sous le Second Empire et conservées aux archives départementales de la Saône-et-Loire.
- 43*L'Union républicaine* (Journal de Mâcon), 13 septembre 1848.
- 44Tribunal de simple police de Limoges, audience du 19 février 1849, arch. dép. de la Haute-Vienne, 10 U 16 (4), référence communiquée par Philippe Grandcoing.
- 45Arch. dép. de la Haute-Vienne, 10 U 16 (4).

- 46 *Le Banquet social*, 25 avril 1848.
 47 *La Démocratie pacifique*, 21 octobre 1848.
 48 *La Révolution démocratique et sociale*, 25-26 février 1849.
 49 *L'Opinion des femmes*, 10 mars 1849. (Le journal ne précise pas que les femmes mangèrent à l'égal des convives masculins, mais il ne dit pas non plus qu'elles ne dînèrent pas).
 50 *La Mouche*, 8 avril 1848.
 51 *La Démocratie pacifique*, 9 décembre 1848.
 52 *L'Ère nouvelle*, 21 novembre 1848.
 53 Gouache 1848 : 38.
 54 *La Démocratie pacifique*, 4 décembre 1848.
 55 *Banquet démocratique et social commémoratif de la proclamation de la République en 1792 donné à Dijon le 22 octobre 1848*.
 56 *La Démocratie pacifique*, 24 octobre 1848.
 57 *La Démocratie pacifique*, 21 octobre 1848.
 58 Burgade–Ducasse 1848 : 4, note 7.
 59 *L'Éclairer républicain*, 28 octobre 1848.
 60 *L'Opinion des femmes*, mai 1849.
 61 *Le Peuple*, 27 décembre 1848.
 62 *L'Ère nouvelle*, 28 décembre 1848. *L'Univers*, quant à lui, se montra surtout scandalisé par ce qu'il estimait être le caractère parodique et blasphématoire de ce banquet. Il ne supportait pas de voir le nom du Christ mis en relation avec le socialisme et peu semblait lui importer que ce rapprochement eût été effectué par un homme ou par une femme, voir *L'Univers* des 19, 22, 24 et 27 décembre 1848.
 63 Un à-propos est une courte pièce de théâtre ou un poème de circonstance.
 64 Labiche et Lefranc 1848 : 10-11.
 65 Pour cet à-propos, voir Ronsin 1997 : 515-529.
 66 À Saint-Lazare étaient enfermées les prostituées vénériennes.
 67 En effet, dans les banquets démocratiques dont le coût s'élevait de 1 f à 1 f 50, la salade et le veau constituaient les mets de base. De temps à autre, *Le Corsaire* annonçait d'ailleurs non pas un banquet, mais « un festi-veau » ; on relève aussi l'expression de « blanquette humanitaire », *Conversion politique de M. et Mme Denis où il est prouvé que le parti conservateur ne peut pas être corrompu, suivie d'un aperçu sur l'actualité des banquets réformistes*, Paris, à la Librairie, 1848, p. 21. (BnF, Lb⁵¹ 4417).
 68 Aron 1989 : 325.
 69 Michelet 1879 : 149.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jacqueline LALOUETTE, « Les femmes dans les banquets politiques en France (vers 1848) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 14 | 2001, mis en ligne le 16 novembre 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/104> ; DOI : 10.4000/clio.104

Référence papier

Jacqueline LALOUETTE, « Les femmes dans les banquets politiques en France (vers 1848) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 14 | 2001, 71-91.

À propos de l'auteur

Jacqueline LALOUETTE

Jacqueline LALOUETTE, professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Paris 13, a consacré une thèse de troisième cycle à l'histoire des débits de boissons et à l'alcoolisme en France de 1870 à 1910. Sa thèse de doctorat d'État a été publiée sous le titre de *La Libre Pensée en France de 1848 à 1940*, Paris, Albin Michel, 1997, rééd. 2001 (à paraître). Elle a publié de très nombreux articles d'histoire politique, religieuse et culturelle dans diverses revues françaises et étrangères ; un recueil d'articles sera édité en 2002 par les éditions du Seuil, sous le titre *La République anticléricale*.

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Les banquets politiques – réformistes, républicains, démocratiques – se multiplièrent durant les années 1847-1849. Les sources, trop souvent silencieuses sur l'importance respective des hommes et des femmes dans ces manifestations, permettent malgré tout de percevoir la très nette prédominance masculine. Quand une présence féminine était tolérée, ces convives exceptionnelles, considérées comme des fleurs éminemment décoratives, pouvaient se trouver reléguées en marge du banquet, à la lisière des tables. Quelques cas de banquets de femmes sont attestés, parfois organisés par des femmes catholiques et républicaines, qui prenaient soin de rappeler leurs consœurs à leurs devoirs d'épouses et de mères, parfois par des femmes socialistes, dont les initiatives engendraient sarcasmes et pamphlets.

The number of political – reformist, republican and democratic – steadily increased during the years 1847-1849. Documentary sources – though too often uninformative about the relative roles of men and women at these occasions – nonetheless give us a picture of marked masculine predominance. On the rare occasions when a feminine presence was tolerated, women were likely to be treated like highly decorative flowers, finding themselves relegated to the outer borders of the banquet. There are a few authenticated examples of banquets for women. Sometimes these were organised by catholic and republican women who would take care to remind their sisters of their duties as wives and mothers ; sometimes by Socialist women whose efforts provoked sarcastic comments and pamphlets.